

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2019

Date de convocation :
12 février 2019

Date d'affichage :
12 février 2019

Nombre de délégués :

En exercice	:	57
Présents	:	39
Pouvoirs	:	04
Absents ou excusés	:	14

Objet :

Organisation du concours
Ecoloustics

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit février à dix heures trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'amphithéâtre de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet, sous la présidence de Monsieur Alain ASTIÉ, Président.

Membres présents : Mme BOUSQUET, DAUZATS, MM. ASTIÉ, BERTRAND, CLERGUE, ALRAN, ESPITALIER, CABOT, AUDARD, TORRIJOS, ICHARD, BERNADOU, COLLADO, DE LAPANOUSE, ALGANS, BALARDY, VIVAN, LEMONNIER, GOZE, AZAIS, FARENC, ESCANDE, LAGASSE, BIAU, MARIGO, COLOM, SALVETAT, LEROUX, VERNIER, FERNANDEZ, MAYNADIER, MAHOUX, REYJAUD, MAURY, MEYSSONNIER, PINEL, PATTE, BUFFEL et ESQUERRE formant la majorité des membres en exercice ;

Membres ayant donné pouvoir :

- M. GOURC a donné pouvoir à M. CABOT
- M. GRAN a donné pouvoir à M. AZAIS
- M. FORTANIER a donné pouvoir à M. BIAU
- M. DARGEIN-VIDAL a donné pouvoir à M. ESQUERRE

Membres excusés : MM. TARROUX, CHAMAYOU, SOULA, BERTHIER, JOURDE, COMENT, SANCHEZ, COMBELLES, BENAMAR, PRADELLES, ESCUDIER, JACQUET, BIEZUS et BOZZO.

Le Président informe l'assemblée que la FNCCR propose au SDET d'organiser un concours à destination des classes de cycle 3 (CM1/CM2/6eme).

Baptisé « Ecoloustics », ce concours a été mis en place depuis plusieurs années dans la Loire par le Syndicat de la Loire (SIEIL 42), en partenariat avec le rectorat, et rencontre depuis un franc succès auprès des élèves.

Le SDET pourrait dupliquer cette même démarche sur le département du Tarn par le biais d'un partenariat local auprès de l'Académie de l'Education Nationale, des collectivités et autres partenaires identifiés pour la rentrée scolaire 2019/2020.

Ce concours vise à favoriser la découverte de la « transition énergétique » en proposant aux élèves de définir le futur modèle énergétique de leur commune, en s'appuyant sur leurs connaissances en matière de production et de consommation d'énergie.

Financé par le Syndicat Départemental d'Energie du Tarn qui sera en charge de l'organisation et centralisera les inscriptions des enseignants, le concours Ecoloustic pourra être reconduit annuellement.

Le Président annonce également à l'assemblée que l'objectif poursuivi par ce type d'action est double car en plus de sensibiliser les élèves à la transition énergétique au niveau local, il permettra également de communiquer sur les actions du SDET dans le domaine de l'énergie.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical :

- autorise son Président :
 - **à entamer** les démarches de création du concours Ecoloustics pour le Tarn
 - **à effectuer** les sollicitations nécessaires auprès :
 - du Rectorat de l'Académie de l'Education Nationale à Toulouse
 - des écoles
 - des collectivités
 - des partenaires identifiés pour ce projet
 - **à mobiliser** les financements adéquats et à signer les conventions ad hoc nécessaires.
- lui demande de rendre compte régulièrement de l'avancée du dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.
A Albi, 28 février 2019

Le Président,



A. ASTIÉ